Compte-rendu

Assemblée Extraordinaire
Assemblée Générale

Seignosse

Le 1er février 2020

Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DES LANDES - 782 avenue de Nonères – 40000 MONT DE MARSAN
Tél : 05 58 05 96 85 – Email : cdos.40@wanadoo.fr // Site : www.cdos40.org/

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DES LANDES
782 avenue de Nonères – 40000 MONT DE MARSAN
Tél : 05 58 05 96 85 – Email : cdos.40@wanadoo.fr - Site internet : www.cdos40.org/

Ordre du jour

8h30 : ***Début de l'émargement***
9h : **Assemblée générale extraordinaire.**
Ouverture et accueil des invités par le Maire et le Président du CDOS
Nouveaux statuts du CDOS. Vote

10h : **Assemblée générale. Homologation du PV de l'AG 2019**
Rapport moral par Michel Leseignoux, Président
Suivi de : Rapport d'activité de Bernard Thibault, Vice-président/secrétaire général
Suivi de : Rapport des responsables de commissions
*** Commission des finances** par Serge Maujean, trésorier /Compte de résultat 2019/Bilan 2019/Budget prévisionnel 2020/Cotisation 2020 - Votes
*** Commission Sport Santé Bien-Etre** par Jeanine Faivre, vice-présidente
*** Commission formation** par Didier Clavier
*** Commission labellisation** par Bernard Dupin, vice-président et remise des diplômes
*** Infos sur le 4ème Challenge Inter-Entreprises** par Bernard Dupin
*** Rapport sur le Sport scolaire** par Jean-Noël Capdeville et Marion Brethes
*** Information sur l'Observatoire du sport landais,**

11h15 : Réponse aux questions ***posées par écrit*** avant l'AG par mail
Interventions des officiels
Clôture de l'assemblée par le Président.

En présence de Messieurs

- Henri Bedat, Conseiller départemental en charge des sports, représentant Mr Xavier Fortinon, excusé
- Patrick Girard, Président CDOS Vienne et représentant des CDOS Nouvelle-aquitaine au CNOSF,
- Christian Chartier, vice-président du CROSNA, représente le président Philippe Saïd,

- Laurent Pottier, Inspecteur Départemental de la Cohésion Sociale Protection des Populations,
- Renaud Vauthier, Directeur Service Education, Jeunesse, Sport du Conseil Départemental 40
- Docteur Julien Ogouchi, médecin référent du CDOS
- Camille Morin, coordonnatrice territoriale PEPS chez efFORMip

Excusés

- Monsieur Frédéric Veaux, Préfet des Landes
- Franck Hourmat, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale Protection des Populations,

- **Comités départementaux présents ou représentés selon l'émargement (33)**

Aéronautique, athlétisme, badminton, basket-ball, canoë-kayak, course landaise, cyclisme, EPGV, équitation, FSCF, FSGT, football DLF, golf, gymnastique, handball, handisport, judo jujitsu, lutte et sambo, Médaillés JSEA, pelote basque, quilles de neuf, sauvetage secourisme, sport adapté, sport de boules, sports sous-marins, rugby, surf, tennis, tennis de table, UFOLEP, UNSS, USEP, volley-ball

- **Comités départementaux excusés (12)**

Aéromodélisme, boxe anglaise, course d'orientation, Jeu d'Echecs, escrime, Léo Lagrange, natation, pêches sportives, randonnée pédestre, roller, ski, tir, voile

- **Comités absents (17)**

Aéromodélisme, Aïkido Budo, aviron, char à voile, cyclotourisme, danse, FF 4 x 4, karaté, montagne et escalade, motocyclisme, pétanque et jeu provençal, sport en milieu rural, tir à l'arc, triathlon, twirling bâton, vol libre,

- **Comité départemental non à jour cotisation 2019 (4)**

Ball trap, boxe française, squash, tourisme équestre,

- ***9h : Ouverture et accueil par le Président***

Michel Leseignoux, président du CDOS 40, ouvre la séance en remerciant les personnalités et participants présents à ces assemblées générales extraordinaire et ordinaire.

Assemblée générale extraordinaire

Patrick Girard rappelle que les statuts sont issus des règles qui gouvernent le CNOSF avec prépondérance aux fédérations olympiques.
La volonté du CNOSF est d'avoir un fonctionnement homogène au moins sur une partie de l'activité sur tous les territoires qui peuvent néanmoins garder leurs spécificités locales.
Les CROS et les CDOS ont été impliqués dans la co-construction de ces statuts avec le CNOSF.

Projet de résolution (CNOSF)

Les statuts et règlement intérieur type des CDOS/CROS/CTOS ont été réactualisés, afin de les adapter aux dernières évolutions notamment législatives, réglementaires et sociétales.

Cette nouvelle version, en l'espèce soumise à votre approbation, ne sera effective qu'à compter du prochain renouvellement des instances dirigeantes, à savoir la prochaine Assemblée Générale élective en 2021,

L'adoption en 2020 des présents statuts et règlement intérieur types a pour seule vocation de faciliter et garantir la mise en conformité du CDOS DES LANDES aux dispositions statutaires du CNOSF.

Bernard DUPIN, vice-président du CDOS, précise les articles concernés par l'adoption des nouveaux statuts du CDOS des Landes, validés par le CNOSF, à savoir :

Titre II - Assemblée Générale - ***Article 6***
Les membres de la catégorie 1, 2, 3, 4 et 5 disposent aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires d'un nombre de voix déterminé comme suit :
- 1 voix à chaque membre des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 ;
- 1 voix supplémentaire si l'organisme départemental compte jusqu'à 499 licenciés ;
- 2 voix supplémentaires si l'organisme départemental compte de 500 à 2999 licenciés ;
- 3 voix supplémentaires si l'organisme départemental compte plus de 3000 licenciés ;
- 5 voix supplémentaires si l'organisme départemental appartient à la catégorie 1.
Les membres d'honneur, honoraires ou bienfaiteurs disposent d'une voix consultative.

Titre III - Bureau exécutif - ***Article 11***
Le CDOS est administré par un Bureau exécutif de 10 membres.

Titre IV - Conseil d'Administration - ***Article 12 -4***
Le Conseil d'administration comprend d'une part le Président et le Bureau exécutif élus en application des présents statuts, d'autre part des membres élus pour 4 ans par l'Assemblée générale, soit 19 membres.

Ces nouveaux statuts et le règlement intérieur du CDOS des Landes sont adoptés à main levée, à l'unanimité.

Le calendrier prévisionnel 2021 imposera un appel à candidature fin 2020 pour l'AG élective de 2021.

10h : Assemblée générale extraordinaire

Christian Chartier, vice-président délégué du CROSNA excuse Philippe Saïd, le président du CROSNA.
Le CNOSF a pris ces 3 dernières années de bonnes décisions dont l'instauration du PST, Plan Sport et Territoires qui porte sur 4 axes :

1. Education et citoyenneté,
2. Sport Santé Bien -Être,
3. Professionnalisation,
4. Politiques publiques et haut niveau

Par région, les CDOS et les CROS organisent ensemble la conduite de leurs actions prévues par les missions confiées par le CNOSF : représentation, fédération, promotion des valeurs du sport, promotion des pratiques et activités sportives, mission d'éducation par le sport, formation …
La réforme territoriale amenée par la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale : la nouvelle gouvernance du sport qui implique l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique, la nouvelle organisation des services de l'Etat, mais aussi une réduction de l'accompagnement financier de l'Etat.
Dans ce contexte de changement, le mouvement associatif constitue une force et un des éléments essentiels dans nos rapports avec l'Etat, de l'ESS.
Le CROS souligne la collaboration essentielle avec les CDOS.

Patrick Girard précise que sa présence à l'assemblée, en tant que représentant des CDOS auprès du CNOSF. Il a besoin de ces rencontres avec les territoires afin de faire remonter un témoignage au CNOSF

Suite à ces interventions, Bernard Thibault, secrétaire général du CDOS propose **L'approbation du rapport d'activité de l'AG 2019.**
Le rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité

Rapport moral et rapport d'activité par Michel Leseignoux

Mesdames et Messieurs, chers collègues

Tout d'abord merci à Monsieur le Maire et à la municipalité de de SEIGNOSSE de nous accueillir dans cette belle salle. Merci aussi à toutes les autorités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présents à cette assemblée générale.
Nous voici au terme la 3°année de cette Olympiade de 4 ans qui se terminera 6 mois après les JO de TOKYO qui auront lieu cet été fin juillet - début août.

Cette année a d'abord été marquée par notre déménagement vers les locaux de l'hôpital Ste Anne pour alléger au maximum nos charges de loyer. La convention consentie pour un tarif très avantageux n'a fonctionné que jusqu'à la fin de 2019 puisque le gestionnaire a revu notre convention à la hausse à partir de janvier 2020 (+400%). Cela reste quand même moins cher mais le problème est toujours d'actualité puisque nous devons quitter au 31 décembre 2021. La maison des sports reste donc pour nous toujours un sujet d'actualité.

Cette année 2019 a vu la nouvelle Agence du Sport se substituer au CNDS avec un basculement au final des ressources vers les fédérations et le CNOSF. Elle prend la forme d'un GIP dont les 45 membres représentant l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique qui ont signé la convention constitutive qui donne vie à ce nouvel opérateur de l'Etat, rattaché au Ministère des Sports le 23 avril dernier.

La coopération entre les CDOS de Nouvelle Aquitaine et le CROS aquitaine s'est développée avec la mise en place des EDT (Equipes de développement territorial) et la signature du PST (Plan Sport et territoire) commun à tous. A noter également les rencontres inter-régions entre la nouvelle Aquitaine et l'Occitanie ce qui représente 25 CDOS plus les CROS.

Une grosse activité a réuni le Conseil Départemental, les villes de Seignosse, Hossegor et Capbreton sans oublier MACS, la communauté Maremne, Adour Côte Sud et le CDOS. Elle a porté la candidature du surf pour les JO de 2024. Tout le monde a fait le maximum et nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait puisqu'au final les critères demandés n'étaient pas les mêmes pour tous les candidats. Donc pas de regrets à avoir et un grand merci à Philippe Courtesseyre, Laurène QUEURY et les jeunes qui nous ont accompagnés dans cette aventure avec les DGS et élus des communes.
Nous nous concentrons maintenant sur le label Terre des jeux et l'espoir d'accueillir des équipes dans le cadre des Centres de Préparation des jeux (CPJ).

Nous allons en reparler cet après-midi au cours de nos Etats Généraux du Sport Landais dans cette même salle.

Nous avons par ailleurs réalisé un certain nombre d'autres opérations au cours d'une année particulièrement dense que Bernard Thibault Secrétaire Général et vice-président du CDOS va vous exposer maintenant.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport d'activité de Bernard Thibault

Mesdames et Messieurs,

Le rideau est tombé sur l'année 2019 et derrière elle son lot des nombreuses actions initiées par le CDOS en direction de ses 59 comités adhérents.

De l'espoir à la désillusion il n'y a qu'un pas et le landais '"naïf " que je suis espérait fortement accueillir sur son territoire les jeux 2024 pour les compétitions de surf mais malgré un dossier sérieux, bien ficelé et répondant aux exigences très pointues du cahier des charges, le COJO a préféré l'appel des sirènes de Tahiti, favori de l'exécutif, aux plages océanes de la côte Sud. De plus, Paris 2024 déclinait notre invitation aux Etats Généraux du Sport prévu en octobre dernier impliquant son report à aujourd'hui ; ce sont là les seuls couacs d'une année qui fut malgré tout riche en événements et porteuse d'optimisme.

Les actions éducatives avec le précieux concours de l'UNSS et de l'USEP ont été nombreuses et variées et ont trouvé leur épilogue avec les classes olympiques au domaine EQUILAND de Cassen pour un des temps forts de la promotion des valeurs de l'olympisme auprès de la jeunesse.

Les actions de formation diverses et variées ont leur public et se sont adaptées pour répondre aux exigences du Bénévolat auquel on demande d'être de plus en plus Professionnel.

Les actions Sport Santé Bien Etre avec l'appui de l'EPGV pour les activités physiques se sont également orientées vers des personnes en situation de handicap avec la collaboration du Service Sport et Intégration du Département dans la continuité de ce qui se fait pour la labellisation des clubs dans la pure ligne de l'accès au sport pour tous.

Les autres actions incontournables comme les étapes estivales avec les ASF, les formations aux premiers secours, BasiCompta, la participation aux commissions d'attribution des médailles de bronze JSEA sont toujours des temps forts de la saison de notre comité.

Le Challenge Inter-Entreprises, saison 3, sur les bords du lac de Christus à Saint-Paul-Lès-Dax a trouvé sa voie et sa place dans le calendrier pour un moment sympathique d'effort et de convivialité dans l'inclusion du monde du travail.

Notre stagiaire STAPS Théo, avec l'appui de notre premier service civique Corentin, a œuvré à enrichir une base de données pour façonner un Observatoire du sport landais qui est en cours de finalisation par notre nouveau stagiaire Bastien, et notre nouveau service civique Quentin, et qui sera un précieux outil d'amélioration de notre mode de fonctionnement.

Enfin, pour terminer, je rappellerai que le CDOS a été tout au long de l'année écoulée votre interlocuteur auprès des institutions et est resté très attentif à l'évolution et aux nouvelles règles qui veulent dessiner le paysage associatif de demain.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport financier par Serge Maujean, Trésorier

- ## Compte de résultat 2019

Pour la 3ème année de cette olympiade, notre compte de résultat présente un solde positif. L'excédent de l'année 2019 est de 15 029 €, mais il sera amputé très fortement par des actions prévues en 2019 dont les paiements interviendront en 2020.

L'aide à l'emploi du CNDS pour notre agent de développement à raison de 12 000 € prendra fin en 2020.

Le soutien du CONSEIL DEPARTEMENTAL est important pour le fonctionnement de notre Comité et la réussite des diverses actions engagées.

- ## Bilan 2019

Le bilan 2019 est équilibré

Budget prévisionnel 2020

Il est équilibré à 125 320 €, en tenant compte de notre besoin en fonctionnement et des actions à mener.

A l'unanimité :
Adoption du compte de résultat 2019,
Adoption du bilan,
Adoption du budget prévisionnel 2020.

- ## Cotisation 2021 pour les comités départementaux affiliés au CDOS

Le montant de la cotisation annuelle est inchangé et reste à 75 € pour 2021.

Serge MAUJEAN remercie l'assemblée de son attention".

Michel Leseignoux invite les responsables de commission à présenter leur rapport

Rapport de La Commission Sport Santé par Jeanine Faivre

Objectif

- Promouvoir le SSBE et ses bienfaits auprès du plus grand nombre
- Sensibiliser les comités départementaux au sport santé pour qu'ils entrent dans la démarche
- Mettre en place des animations auprès d'un public spécifique
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs : infirmières, éducateurs sportifs, professeurs de sport, dirigeants de clubs, …

Actions référentes entamées

- Mise en place un référent médical : le Docteur OGOUCHI
- Rencontre commune EPGV / CDOS le 20 octobre 2018 à Dax
- Rencontre CDOS/EPGV au printemps, le 6 avril 2019 à Pouydesseaux

Rencontres sur la journée avec des ateliers adaptés (Animations sportives, Stands et ateliers, Conférence-débat) pour un public spécifique porteur de pathologies diverses (obésité, surcharge pondérale, cardiopathies, gym après cancer) et encadrés par des éducateurs professionnels.
Conférence sur le thème "Se prescrire une bonne santé, la médecine des comportements" par le professeur Couzigou.

Le Docteur Julien Ogouchi (Chirurgie digestive et viscérale) souhaiterait que les gens prennent conscience que l'exercice physique fait réellement régresser les maladies rencontrées et de ce fait entraîne également une réduction des dépenses de la santé.

Camille Morin, coordonnatrice territoriale PEPS présente le dispositif – https://www.peps-na.fr/galerie

Le dispositif PEPS

Prescription d'Exercice Physique pour la Santé

- Une prescription pour qui ? Personne sédentaire ou à pathologie chronique
- Quelles activités ? Toutes du moment qu'il s'agit d'une pratique de loisirs, adaptée et encadrée par un intervenant qualifié
- Quelles qualifications ? 2 niveaux de formation des encadrants car pratiquants différents accueillis : sédentaire et limitations légères N1 / limitations modérées N2
- Quelles exigences ? Des tests physiques communs en début et fin de pratique, un suivi et des retours au médecin et/ou au coordonnateur du département.

Camille Morin - 06.31.62.27.99 - coordo40@peps-na.fr

Rapport de La Commission Formation par Didier CLAVIER.

La formation des dirigeants : une nécessité pour une meilleure gestion de l'association. Le secteur sportif est constitué par des milliers de pratiquants et de dirigeants qui animent chaque discipline et participent pleinement à la vie sociale des territoires. Ces responsables bénévoles sont de plus en plus confrontés au phénomène majeur de complexification de la gestion des structures sportives qui nécessite disponibilité et compétences. Notre ambition est d'offrir aux dirigeants des associations sportives concernées, ainsi qu'à leurs collaborateurs la possibilité d'acquérir les connaissances indispensables à une gestion optimisée de l'ensemble des activités associatives et sportives en mettant en place une formation adaptée aux besoins.

- De nombreux dirigeants sportifs sont aujourd'hui confrontés à des évolutions complexes et rapides de leur environnement, auxquelles ils doivent faire face : contraintes administratives de plus en plus lourdes, réorganisation des territoires, évolution des responsabilités … Sans parler de la fonction "employeur" et des difficultés de financements. Tout cela bien-sûr, en parallèle bien souvent, de l'animation de leur activité sportive, essence même de leur engagement bénévole.
- Face à ces situations, il est fondamental que les dirigeants puissent s'adapter et donc posséder un certain nombre de savoirs et de savoir-faire **:**

- En leur permettant de comprendre certaines évolutions, de maîtriser des techniques indispensables,
- D'échanger avec d'autres pour un enrichissement mutuel,
- Renforcer les connaissances et compétences et donc l'efficacité et la crédibilité des dirigeants et responsables sportifs.

Bilan de l'année 2019

Notre programme veut rester à caractère général pour gérer une association sportive ou culturelle et aucunement spécifique, chaque fédération et Comité Départemental ayant la charge de cette partie.

En 2019, la commission formation a proposé près de dix modules de formation :

- 6 modules qui ont accueilli près de 80 personnes et qui ont eu pour thèmes : Association / Responsabilité dirigeants/Premiers secours / Communication/ Subventions/ Handicap.
- 4 ont dû être reportés faute d'inscrits. Ce qui est surprenant au vu du nombre des clubs sportifs.

A noter que le CDOS 40 poursuit une collaboration bénéfique avec le club micro de Saint-Pierre du Mont qui apporte la dimension informatique sur le plan associatif.

Projets pour 2020

Au vu du bilan de l'année précédente, la commission va apporter des modifications au programme 2020 : Une démarche attentive aux besoins, pour définir un plan stratégique avec des objectifs quantifiables et des actions concrètes.

1° En cette année 2020, nous devrons tous réfléchir et participer à la communication auprès des associations à qui une formation/information est parfois bien utile...avant de relancer la formation sur la saison 2020/2021. (Parution mi-mars.)

2° Elaboration d'un programme annuel, établi en tenant compte : des besoins manifestés par les clubs, comités et partenaires Institutionnels, des opportunités et nécessités liées à divers dispositifs et évolutions sociétales,

3° Elaboration de certains modules avec des Intervenants qualifiés voire professionnels reconnus dans certains domaines spécifiques

4° Délocaliser les lieux de formation, dans la mesure du possible, afin de faciliter les déplacements des dirigeants.

Le CDOS reste formateur sur un logiciel de saisie comptable simplifiée BasiCompta,
à destination des associations sportives.

La formation constitue un levier important d'évolution et d'adaptation

Rapport de La Commission Labellisation – Handicap par Bernard Dupin

La commission "Sport handicap", qui porte le projet du Label régional "Handivalides pour une pratique sportive partagée" est composée du Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes (CDOS40), des services de l'État (DDCSPP) et des Comités Départementaux de Sport adapté et de Handisport. (CDSA et CDH).
Dans une volonté d'égalité d'accès au sport et de mixité sociale, cette commission départementale poursuit quatre axes de développement qui nous paraissent prioritaires :

- ✓ Développer l'offre sportive par la labellisation des clubs "valides".

- ✓ Susciter la pratique sportive des personnes en situation de Handicap en leur proposant l'accès à une base de données par l'intermédiaire du site Régional www.sport-handicap-naquitaine.org.
- ✓ Inciter et favoriser les opérations de mixité "handivalides", prolongements indispensables pour finaliser une pratique partagée réussie.
- ✓ Former et informer les éducateurs et dirigeants des clubs labellisés en partenariat avec la DDCSPP, le Conseil départemental et les comités départementaux handisport et sport adapté.
- ✓

Bilan d'activité 2019

- Au cours de cette année 2019, la commission de labellisation départementale a visité 18 clubs dans toutes les Landes (2 visites de labellisation de nouveaux clubs et 16 visites de suivi) et parcouru plus de 3 500 km.

17 clubs ont obtenu un avis favorable pour l'obtention, le maintien ou l'extension du label, 1 club s'est vu retiré, à sa demande, le label.

discipline	nom de l'association		
Football	CA MARSAN	nouveau club	labellisé
Football	RC DAX	nouveau club	labellisé
Escrime	Etoile sportive Montoise	suivi	maintien
Handball	Section handball du stade Montois	suivi	maintien
Judo	Judo club de la Douze (Sarbazan)	suivi	maintien
Judo	Judo club Montois	suivi	maintien
Montagne et escalade	Mont 2 escalade	suivi	maintien
Aéromodélisme	Club Tyrossais d'Aéromodélisme	suivi	maintien
Equitation	Ecole d'équitation du Menusé (St-Jean de Marsacq)	suivi	maintien
Tir à l'arc	Arc'getmau	suivi	maintien
Basket	ASCH	suivi	maintien
Golf	Club de Golf de Moliets	suivi	maintien
Tir	Club de tir de la côte d'Argent (st jean de Marsacq	suivi	maintien
Badminton	Club de Meilhan Badminton	suivi	maintien
Tennis	Saint-Paul Sport Tennis	suivi	maintien
Judo	CAM judo (Morcenx)	suivi	maintien
Sauvetage et secourisme	Club de Mimizan	suivi	maintien
Tennis	Club de la JS Rion	suivi	Retrait

- Au cours de 2019, grâce à des fonds DDCSPP (BOP 219) et aux deux comités départementaux spécifiques (CDH et CDSA) nous avons pu réaliser deux cycles de formation au profit des dirigeants et éducateurs des clubs labellisés. Ces stages de 2 fois une journée ont été suivis par 10 personnes.

Je tiens à remercier ici tous les intervenants des 2 comités pour la qualité de leurs prestations et mises en situation.

Au 1er janvier 2020, le département des Landes compte 61 clubs labellisés, 30 disciplines y sont représentées. Nous pouvons constater une certaine stagnation dans la progression du nombre de clubs labellisés avec + 1.6% par rapport à 2018.

	discipline	nombre			discipline	nombre
1	Aéromodélisme	1		16	Pelote Basque	1
2	Athlétisme /triathlon	1		17	Plongée	2
3	Badminton	2		18	Randonnée pédestre	1
4	Basket-Ball	2		19	Roller	1
5	Echec	1		20	Rugby	1
6	Equitation	2		21	Sauvetage et secourisme	1
7	Escrime	2		22	Skate	1
8	Football	3		23	Ski	1
9	Golf	1		24	Surf	1
10	Gymnastique	2		25	Tennis	5
11	Handball	1		26	Tennis de table	2
12	Judo	15		27	Tir à l'arc	4
13	Karaté	1		28	Tir sportif	1
14	Montagne escalade	1		29	Volley	1
15	Natation	2		30	Voile	1

Rappel sur la Labellisation des clubs

C'est un acte VOLONTAIRE de la part du club.
L'obtention du label repose principalement sur trois critères :

- Accessibilité des installations.
- Volonté d'accueil de personnes en situation de handicap (occasionnelle ou régulière)
- Formation des éducateurs.

Les Club désireux d'obtenir la labellisation doivent contacter le CDOS 40 au 05 58 05 96 85 ou consulter le site du CDOS 40.
L'attribution des différents labels n'est pas définitive (validité 4 ans) et par conséquent, nécessite des visites de suivi (tous les 2 à 3 ans environ) déclenchées par le CDOS, qui permettent de s'assurer que cette labellisation est toujours d'actualité.

4 types de d'accueil sont possibles

- personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou troubles du comportement
- personnes sourdes ou malentendantes
- personnes non voyantes ou malvoyantes
- personnes en situation de handicap moteur

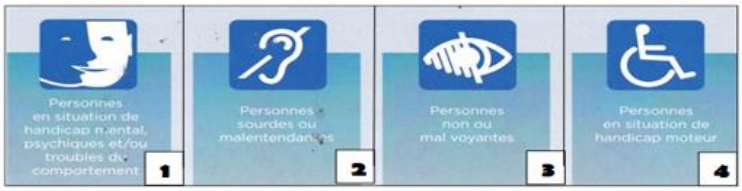

Le club labellisé peut demander une extension à tout moment en contactant le CDOS 40

Objectifs 2020

- ➢ Poursuivre la politique régionale de labellisation en direction de nouveaux clubs,
- ➢ Suivre et accompagner les clubs déjà labellisés,
- ➢ Veiller à la mise à jour du site régional www.sport-handicap-naquitaine.org.
- ➢ En liaison étroite avec la DDCSPP et les Comités Départementaux Sport Adapté et Handisport, poursuivre des formations décentralisées au profit des éducateurs, dirigeants bénévoles et professionnels en charges de l'accueil des personnes en situation de Handicap en proposant 2 journées orientées sur les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- ➢ Mettre en place, tout au long de l'année, en collaboration avec le Service Sport Intégration Développement du Conseil Départemental des journées de mise en situation des éducateurs des clubs.

Conclusion

Avec 61 clubs labellisés, soit une progression de +1.6% (7.14% en 2018) le département des Landes se classe toujours parmi les plus dynamiques de Nouvelle-Aquitaine, mettant en exergue sa grande volonté d'intégration des sportifs handicapés principalement grâce à l'existence du Service Sports Intégration et Développement mis en place par le Conseil Départemental des Landes, dispositif unique en France.
Maintenons cet effort en accueillant en 2020 davantage de nouvelles structures, cela passera par l'implication encore plus forte de tous les Comités Départementaux.

Enfin, je n'oublierai pas d'adresser tous mes remerciements à mes collègues de la commission pour le dynamisme et la disponibilité qui les animent en permanence :
CDOS : Serge MAUJEAN et Framboise GUILLOT
DDCSPP : Stéphane CAMBOS
CDSA et CDH : Céline GUEYLARD, Jean Claude RIBERT, Charline DESLUX, Alex MARSAN, et tous les membres de l'équipe du SSID qui ont participé aux différentes visites.

Remise des diplômes aux nouveaux clubs

- **US Marsan football**
- **RC Dax football**

Infos sur le 4ème Challenge Inter-Entreprises des Landes

Bernard Dupin, en tant que responsable du Challenge Inter-Entreprises nous informe des grandes lignes de cet événement qui se déroulera le jeudi 18 juin à Saint-Paul-Lès-Dax, à Christus.

Le Challenge est une compétition, par équipe de trois concurrents pouvant intégrer un étudiant(e), qui réunit plusieurs activités sportives en relais, sur un même lieu et se déroule sur la fin de journée.
Les équipes peuvent être féminines, masculines, mixtes, avoir un participant étudiant(e)

Pour les entreprises, il permet de communiquer en interne et en externe via une image dynamique et solidaire.

La convivialité étant de rigueur, excentricité et humour sont les bienvenus ; déguisées ou non, toutes les formules sont permises.
Ce challenge permet aux entreprises locales de se rencontrer lors d'un moment convivial clôturé, après 2 heures d'efforts, autour d'un apéritif dînatoire et de la remise des prix.

Les 4 épreuves sont :

- course à pied (avec ou sans vélo)
- canoë
- tir à l'arc
- basket /quizz sur les jeux olympiques

Déroulement de la soirée

- 17h00 : Accueil des équipes à Saint-Paul-Lès-Dax, lac de Christus, Parking à disposition
- 18h00 : Début du Challenge Inter-Entreprises
- 20h30 : Fin des épreuves
- 21h00 : Remise des prix suivie de l'apéritif dînatoire

Le CDOS souhaite faire de ce temps, un moment fort d'échange autour des valeurs sportives et donner aux entreprises locales l'occasion de tisser, de consolider leur réseau.

Rapport sur le sport scolaire

Jean-Noël Capdeville (UNSS) rend compte de l'activité avec la promotion de l'Olympisme auprès des scolaires.
Les objectifs sont :

- Contribuer au développement de l'éducation sportive dans les enseignements scolaires de la maternelle au lycée en permettant le développement et la consolidation des liens entre le mouvement sportif et l'Education Nationale,
- Mobiliser l'Olympisme comme vecteur d'éducation,
- Amener une dynamique et mettre en avant les valeurs olympiques auprès des plus jeunes,
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du sport et ses bienfaits.

La Génération 2024 amène davantage de relations sport scolaire/clubs

L'UNSS représente 7 800 licenciés dont 3 200 filles.
50 % des collégiens et 75 % des lycéens ont une double licence.
De plus, l'UNSS propose des formations à ses jeunes. 1 123 jeunes officiels pratiquent mais ont aussi une autre fonction (arbitre, coach, …)
L'UNSS, c'est 94 manifestations dans les landes, 27 finales départementales, c'est du sport partagé, ce sont 28 sections sportives ciblées Génération 2024 par le Rectorat dont le but est d'être labellisé Génération 2024

Marion Brethes (USEP) nous dit que l'USEP est "la Petite sœur" de l'UNSS
L'USEP représente 13 conventions tripartites, 9 000 licenciés, cent écoles et l'activité se déroule pendant le temps scolaire.

L'USEP, ce sont :

- 80 rencontres de secteurs par an (19 000 élèves)
- Des rencontres départementales (8 000 élèves),
- Des classes sportives : natation, surf, sauvetage côtier,
- Une valorisation de la liaison mouvement scolaire/mouvement sportif
- Des écoles labellises Génération 2024,
- Une SOP Semaine Olympique et Paralympique en février 2020,
- La journée olympique du 23 juin,
- 4 classes olympiques en 2019, en partenariat avec le Conseil départemental et le CDOS des Landes, avec l'objectif de pérenniser 8 classes en 2020

Jean-Noël Capdeville fait part d'une prochaine enquête sur le décrochage des pratiquants de + 14 ans. La génération 2024 pourrait-elle pallier cette défection grâce au dynamisme ?

Information sur l'Observatoire

Deux nouveaux stagiaires sont en charge de la poursuite du projet :

Bastien SARAIVA	Quentin RAVENEL
Stagiaire : Titulaire d'une licence Management du Sport. Complète actuellement sa formation au sein du master Gouvernance du Sport et Développement Territorial à la faculté des STAPS de Bordeaux.	Service civique : DUT Métiers Multimédia et Internet Métiers du Web, Infographie, audiovisuel.

Objectif :
Collecte, traitement et mise en valeur des données sur le sport landais
Enquête auprès :

- ✓ des collectivités locales
- ✓ des partenaires institutionnels
- ✓ du mouvement sportif

Formaliser une banque de données actualisées sous forme papier ou informatique permettant la connaissance et la valorisation de l'ensemble du sport landais

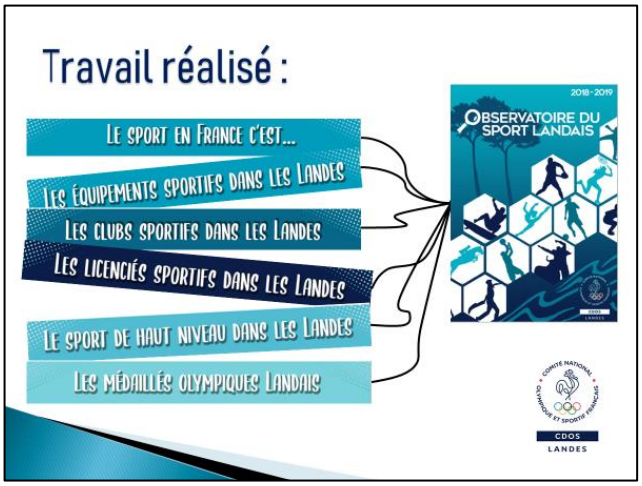

La collaboration des structures contactées est primordiale pour le rendu de l'étude.

Opération Solidarité Masesa

Marion Brethes fait appel à la solidarité du mouvement sportif landais

Opération SOLIDARITE M.A.S.E.S.A

Collecte de matériels et équipements sportifs

L'association M.A.S.E.S.A "Mandela Association Sport Education Santé Africa" a pour but de contribuer au développement du sport, de l'éducation et de la santé en Afrique.
L'association M.A.S.E.S.A a pour objectif de promouvoir le sport par l'organisation d'évènements sportifs, par la mise en place de formation, de stages sportifs, de rencontres sportives, par l'enseignement et l'encadrement sportifs, par l'apport de ressources matériels et équipements sportifs. Son engagement à long terme est d'apporter des moyens financiers, humains et matériels.

Pourquoi cette opération ? L'association se lance un nouveau défi avec « l'opération M.A.S.E.S.A – Journées du Sport Scolaire » en partenariat avec le Centre de Formation Papis Demba Cisse à Diourbel et au profit des établissements scolaires de Diourbel - Sénégal, les 23 et 24 avril 2020.
La volonté de ce projet est l'accompagnement vers la pratique du sport à destination des jeunes en utilisant le sport comme vecteur de lien social et de rôle éducatif. La pratique collective, les codes et langages communs nécessaires, les règles établies en font un moyen privilégié de prévention et de médiation. **Ce projet a également pour objectif de promouvoir l'Olympisme en vue des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront au Sénégal en 2022.**
Cette opération sera une action éducative à destination d'un ou des établissements scolaires Sénégalais utilisant des thématiques olympiques et sportives comme support des apprentissages. Nous souhaiterions associer à ce projet différentes fédérations sportives.

Collecte de matériel et équipement sportif que vous n'utilisez plus et encore en bon état. Ballons, balles, chaussettes, chasubles, casque, maillots, crampons, short, sifflet, chrono, gants, plots, …
Tout autre matériel sportif sera également collecté !

Intervention des invités

Henri Bedat – Conseil Départemental
Félicite le CDOS pour une année riche et dynamique à laquelle le Département est étroitement associé ainsi que les comités.
Les Landes représentent 120 000 licenciés et 500 écoles de sport dont ¼ a moins de 15 ans.
Le Département offre tout un ensemble de dispositifs d'aide aux clubs et éducateurs.
Le budget 2020 sera reconduit sans prévision de baisse malgré les contraintes budgétaires (4 millions pour le sport)
La Maison Départementale des Sports des Landes voit son projet relancé, avec une prise de position et une somme allouée au budget. Un économiste fera le recensement des besoins CDOS/PSL/autres structures … pour construire cet édifice.
Il ne faut pas perdre espoir !
En ce qui concerne le sport santé, le Département soutient les initiatives.
Au niveau intégration, le SSID (Service Sport Intégration et Développement) reste un service unique en France.
Henri Bédat rappelle l'aide à la prise de la 1ère (et 2ème) licence pour les enfants de 6ème. Cela représente plus de 3 000 aides.
Il regrette que la candidature des Landes pour le surf aux JO 2024 n'ait pas abouti mais tout le travail accompli qui perdurera minimise la déception.
Il informe les comités que Philippe Courtesseyre a quitté le Département pour MACS. Il est remplacé par Edwige Rambaud-Salles.
Henri Bédat nous assure "On sera là en 2020 à vos côtés ! Bonne continuation !"

Patrick Girard
Même si le CDOS 40 n'a pas encore pu organiser ses 4 pôles avec 4 vice-présidents en charge de chaque thème, il constate une grosse activité avec des actions menées dans ces 4 axes.
Au niveau SSBE, le CDOS a un rôle important à jouer pour encourager les clubs à s'engager avec le Médicosport-santé, véritable "dictionnaire médical des disciplines sportives". Le lien social créé par les activités physiques diversifiées est une valeur ajoutée pour appeler le public à s'engager.
https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7038-nouvelle-version-du-mdicosport-sant.html
Patrick Girard rappelle la rénovation du sport français avec l'ANS (Agence Nationale du Sport). A l'avenir, une analyse plus fine des résultats sera menée au regard des objectifs.

Il évoque les mesures du CNOSF en faveur des clubs et du développement sportif sous la forme de **8 actions** pour impulser une dynamique au service du mouvement sportif français https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7854-le-projet-pour-le-sport-franais-adopt-en-ag.html

Patrick Girard remercie l'assemblée pour son engagement.

Laurent Pottier - DDCSPP
Il excuse Franck Hourmat, son Directeur ainsi que le préfet pour leur absence justifiée.
Il nous informe que la DDCSPP devient une future entité, dont le nom n'est pas encore stabilisé mais pour le moment c'est DDICSTEPP, Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale du Travail et de l'Emploi et de la Protection des Populations.
Avec Roxana Maracineanu le paysage sportif change, Jeunesse et Sports sont rattachés à l'Education Nationale, la réforme de l'Etat revoit les missions fin 2020, mais le mouvement sportif restera un partenaire.
En 2020, tous les comités seront gérés par l'ANS, la DDCSPP n'aura plus aucune visibilité concernant les financements.
Stéphane Cambos est remplacé par Vincent Le Corno pour la labellisation de clubs.
Dans le cadre du plan de transformation ministériel (PTM), une soixantaine d'OVQ, "Objets de la Vie Quotidienne" ont été plus particulièrement identifiés sur lesquels le Président de la République s'est engagé, qui impactent directement la vie quotidienne des Français et qui nécessitent un engagement politique et opérationnel important pour que les résultats se concrétisent. Par exemple, le plan Savoir-Nager, le développement durable et la pratique du vélo …

En 2019 a eu lieu la phase de préfiguration du Service National Universel (SNU), qui s'adresse, après la classe de 3ème, aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

Dans les Landes, le lieu d'accueil est le lycée Gaston Crampe, à Aire sur l'Adour, du 22 juin au 3 juillet 2020, où seront proposées des activités sportives.
Christian Boutoille, président de Profession Sport Landes, en est le coordonnateur.
Le CDOS restera un partenaire privilégié.

Michel LESEIGNOUX clôture et remercie le Conseil Départemental, la DDCSPP, les divers intervenants et l'assemblée. Il rappelle que la journée continue l'après-midi avec les Etats Généraux du Sport

Et il invite les présents à partager le buffet déjeunatoire.

Fin de l'assemblée à 12h